



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général – Pôle DRRH
Direction de l'encadrement, des personnels
administratifs, techniques, de laboratoire, de santé et sociaux**

**La Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités**

VU le code général de la fonction publique,

VU la loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoyant l'élaboration de lignes directrices de gestion par les administrations, afin de déterminer, notamment, les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels,

VU le décret n° 2017-1050 du 10 mai 2017 portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif,

VU la note unique de service relative à la carrière des personnels BIATSS du 27 janvier 2022 publiée au BO spécial n°1 du 17 février 2022,

VU la consultation du comité d'experts statuant sur le t le tableau d'avancement au grade d'assistant principal de service social, réuni le 16 Juin 2022 sous la présidence de Monsieur le Secrétaire général adjoint, délégué aux relations et ressources humaines,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'ASSISTANT PRINCIPAL DE SERVICE SOCIAL, au titre de l'année 2022 les fonctionnaires dont les noms suivent :

A compter du 1er septembre 2022

Liste principale

NOM	Prénom	Établissement d'affectation
LATRILLE	Béatrice	DSDEN de la Gironde - BORDEAUX
PORTEJOIE	Stéphanie	DSDEN du Lot-Et-Garonne - AGEN
TERHA	Fabienne	DSDEN de la Dordogne - PERIGUEUX
EMMERY	Carol	DSDEN de la Gironde - BORDEAUX
BLAIZAC	Sophie	DSDEN des Pyrénées Atlantiques – PAU
SERENA	Sophie	DSDEN de la Gironde - BORDEAUX
COSTE	Sophie	DSDEN des Pyrénées Atlantiques – PAU
VACHER	Nathalie	DSDEN des Landes – MONT-DE-MARSAN
CROS	Sylvie	DSDEN des Landes – MONT-DE-MARSAN

Liste complémentaire

Néant

ARTICLE 2

Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de BORDEAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BORDEAUX, le 17 juin 2022

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
de l'Académie

Xavier LE GALL